

EXTRAIT du REGISTRE **des Délibérations du Conseil Municipal**

OBJET : Décision modificative 1/2022 - Budget Lotissement Le Planachat

Séance du 30 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le trente novembre à dix-neuf heures et huit minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le vingt-quatre novembre deux mille vingt-deux.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 22

BEVOZ Sébastien, BORGEOT Joël, BOURGEAIS Didier, BOYER Corinne, BROCHET Olivier, CHAPUIS Gérard, CORTINOVIS Bernard, CRETIER Humbert, CYVOCT Jean-Michel, DOMINGUEZ Solange, DRHOVIN Jacques, EMIN Philippe, FORAY Gaëlle, FUMEX Jacques, GENOD Patrick, LALLEMENT Alexandre, LEMOINE Gilbert, LIEVIN Karine, MASSIRONI Alain, MERMILLON Eliane, PERILLAT Marie-Hélène, ROSIER Nicole.

Membres absents excusés avec pouvoir : 6

BILLON-BERTHET Claire pouvoir à Solange DOMINGUEZ, GUILLERMET Maria pouvoir à Nicole ROSIER, LYAUDET (MARIN) Jessie pouvoir à Philippe EMIN, LYAUDET Stéphane pouvoir à Jean-Michel CYVOCT, MARTINE Christine pouvoir à Gilbert LEMOINE, PERNOD BEAUDON Stéphanie pouvoir à Didier BOURGEAIS

Membres absents excusés, sans pouvoir : 1 ZANI Sonia

Secrétaire de séance : Madame Nicole ROSIER

Soit : 22 conseillers, 6 pouvoirs ayant été déposés donc 28 votants

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil de réaliser des mouvements de crédits, au **BUDGET Lotissement Le PLANACHAT** afin de pouvoir payer deux notes d'honoraires de Me BEGUINOT, pour un montant total de 1 291,03 € HT. Ces factures correspondent aux dépôts de pièces complémentaires pour la modification des règlements du Lotissement Planachat 1 et 2.

Compte	Libellé du compte	Dépenses	Recettes
608 - 011	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	+ 1 295,00	
71355 - 042	Variation des stocks de terrains aménagés		+ 1 295,00
	Total de la section de FONCTIONNEMENT	+ 1 295,00	+ 1 295,00

Compte	Libellé du compte	Dépenses	Recettes
3555 - 040	Terrains aménagés	+ 1 295,00	
	Total de la section d'INVESTISSEMENT	+ 1 295,00	0,00

Compte tenu du suréquilibre préexistant à la section d'investissement lors du vote du BP 2022 à + 33 894,15 €, il n'est pas nécessaire d'équilibrer la décision modificative en section d'investissement.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés,

- **ACCEPTE** la décision modificative, selon le détail exposé ci-dessus.
- **DONNE POUVOIR** au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

